



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
Ville de Fleurance

FLEURANCE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 03 avril 2017 à 20 h 30

L'an deux mille dix-sept, le trois du mois d'avril à 20h30, le conseil municipal de la commune de Fleurance s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de monsieur Raymond VALL, maire, suite à sa convocation du 28 mars 2017.

PRESENTS : 22

Monsieur Raymond VALL, maire – Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, 1^{er} adjoint – Monsieur Bruno MATTEL, 2^{ème} adjoint – Madame Simone VIRELAUDE, 4^{ème} adjoint – Monsieur Pierre LASCOMBES, 5^{ème} adjoint – Monsieur Michel ARMENGOL, 6^{ème} adjoint – Monsieur Gérard AURET, 7^{ème} adjoint – Madame Annette SOLETO, C.M. – Madame Brigitte LAURENTIE-ROUX, C.M. délégué – Madame Jeannette DUDIT, C.M. – Madame Régine LLOAN-RAYNARD, C.M. – Monsieur Christian MOTTA, C.M. – Monsieur Gérard SALON, C.M. délégué – Monsieur Gilbert PEDRA, C.M. – Madame Isabelle DUBORD, C.M. délégué – Monsieur Bernard BASSO, C.M. – Monsieur Jean-Louis CASTELL, C.M. délégué – Monsieur Auguste SOUSA, C.M. – Madame Marie-Agnès RAYNAUD-PORTET, C.M. – Monsieur Grégory BOBBATO, C.M. – Madame Coralie THORE-EYMARD, C.M. – Monsieur Robert LODA, C.M.

ABSENTS EXCUSES : 7

Madame Charlette BOUÉ, 3^{ème} adjoint – Procuration à monsieur Raymond VALL
Monsieur Patrick SARRAMIAC, C.M. délégué – Procuration à monsieur Gérard AURET
Madame Monique DE BRITO, C.M. – Procuration à madame Emilie MUÑOZ-DENNIG
Madame Flora CASTEL, C.M. – Procuration à madame Simone VIRELAUDE
Madame Caroline ACHÉ, C.M. – Procuration à monsieur Auguste SOUSA
Madame Elisabeth MOREAU, C.M. – Procuration à monsieur Grégory BOBBATO
Madame Inès PINOS, C.M. – Procuration à monsieur Robert LODA

* *
*

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire madame Marie-Agnès RAYNAUD-PORTET.

* *
*

Les conseillers adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 janvier 2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés:

➤ **APPROUVE LES COMPTES DE GESTION 2016** dressés par le receveur municipal pour les budgets de la commune et ses budgets annexes.

➤ **ADOpte LES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016** de la commune, du service d'assainissement, de la maison des services publics et de la Maison Adolphe Cadéot.

➤ **PROCEDE A L'AFFECTATION DES RESULTATS 2016** pour la commune, le service d'assainissement, la Maison des services publics et la Maison Adolphe Cadéot.

➤ **DECIDE DE MAINTENIR LES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2017 A L'IDENTIQUE DE 2016, soit :**

- Taxe d'habitation : 13.12 %
- Taxe foncière / bâti : 30.99 %
- Taxe foncière / non bâti : 124.66 %

➤ **ADOpte LES BUDGETS PRIMITIFS 2017**, de la commune, du service d'assainissement, de la Maison des services publics et de la Maison Adolphe Cadéot.

➤ **AUTORISE** le maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du fonctionnement des Maison de services au public.

➤ **ATTRIBUE LES SUBVENTIONS** suivantes pour 2017

CULTURE - ANIMATION	ANNEE 2016	ANNEE 2017
CARNAVAL DE FLEURANCE	9 000,00 €	9 000,00 €
<i>Participation par moitié liés aux dispositifs de secours</i>	oui	oui
<i>Reversement des droits de place</i>	oui	oui
COMITE DES FETES DE LAMOTHE ENDO	1 100,00 €	1 100,00 €
FESTIVAL DU CIEL ET DE L'ESPACE - A CIEL OUVERT	13 000,00 €	13 000,00 €
FESTIVAL DU CIEL ET DE L'ESPACE -Subv complémentaire festival astro jeunes	3 000,00 €	3 000,00 €
GRAND ANGLE	5 000,00 €	5 000,00 €
HARMONIE LA FLEURANTINE	4 000,00 €	4 000,00 €
LA FLOURETO	300,00 €	300,00 €
FLEURANCE CUIVRO	6 100,00 €	6 100,00 €
<i>FLEURANCE CUIVRO développement durable</i>	900,00 €	900,00 €
FLEURANCE ANIMATION	-	3 000,00 €
LES MAJORETTES DE FLEURANCE	450,00 €	450,00 €

PHOTO CLUB DE GASCOGNE	400,00 €	400,00 €
THEATRE DES HALLES	1 250,00 €	1 250,00 €
LOMAGN'COMBO JAZZ	300,00 €	300,00 €
FLEURANCE ACTION	2 000,00 €	2 000,00 €
DELIQUENO	200,00 €	200,00 €
DIVERS		
	ANNEE 2016	ANNEE 2017
AMICALE DES EMPLOYES MUNICIPAUX	3 000,00 €	3 000,00 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE FLEURANCE	3 000,00 €	3 000,00 €
MÉMOIRE DES COMBATTANTS EN GASCOGNE	400,00 €	400,00 €
SOCIAL		
	ANNEE 2016	ANNEE 2017
CENTRE DE LOISIRS LES PETITS PRINCES	40 155,00 €	40 155,00 €
CIDFF (Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles)	750,00 €	750,00 €
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES	500,00 €	500,00 €
RESTAURANTS DU CŒUR	250,00 €	250,00 €
AVMP (Aide aux Victimes & Médiation Pénale)	250,00 €	250,00 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - Fédération du Gers	500,00 €	500,00 €
LES JARDINS DE COCAGNES	2 000,00 €	2 000,00 €
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	300 000 €	300 000 €
SCOLAIRE - FORMATION		
	ANNEE 2016	ANNEE 2017
ECOLE LACROUTZ classe de découverte	1 400 €	1 400 €
ECOLE LACROUTZ coop scolaire (92 élèves x 15 €)	1 380 €	1 380 €
ECOLE Victor HUGO classe de découverte	1 400 €	1 400 €
ECOLE Victor HUGO coop scolaire (72 élèves x 15 €)	1 065 €	1 080 €
ECOLE MONGE classe de découverte	3 600 €	3 600 €
ECOLE MONGE coopérative scolaire		
ECOLE PASTEUR classe de découverte	2 688 €	2 565 €
ECOLE PASTEUR coop scolaire (270 élèves x 9,50 €)		

FOYER socio-éducatif du COLLEGE Hubert Reeves (Subventions accordées sur présentation des projets)	565 €	565 €
SPORT		
	ANNEE 2016	ANNEE 2017
ASSOCIATION DERREY AUTO	500,00 €	500,00 €
LA PETANQUE FLEURANTINE	1 000,00 €	320,00 €
ASF BOULES	500,00 €	500,00 €
LES PECHEURS FLEURANTINS	1 000,00 €	1 300,00 €
LA ST HUBERT CLUB FLEURANTINE	1 500,00 €	1 500,00 €
<i>LA ST HUBERT CLUB FLEURANTINE Subv° exceptionnelle</i>	<i>1 000,00 €</i>	<i>1 000,00 €</i>
LES MARCHEURS RANDONNEURS	320,00 €	320,00 €
GOLF DE FLEURANCE	2 800,00 €	2 600,00 €
<i>GOLF DE FLEURANCE Subv° Tournoi Ville de Fleurance</i>	<i>300,00 €</i>	<i>300,00 €</i>
ASSOCIATION FLEURANCE FLOC	490,00 €	450,00 €
CYCLO VTT FLEURANCE	320,00 €	320,00 €
CYCLO VTT FLEURANCE TOUR DU HAUT ARMAGNAC	300,00 €	300,00 €
CYCLO CLUB FLEURANTIN UFOLEP	950,00 €	950,00 €
CYCLO CLUB FLEURANTIN UFOLEP COURSE ZI	300,00 €	300,00 €
ASSOCIATION CSAC (AIKIBUDO)	320,00 €	320,00 €
SHADOW BOXING LOISIRS	320,00 €	320,00 €
AEROMODELISME FLEURANTIN	550,00 €	550,00 €
<i>AEROMODELISME FLEURANTIN (subv exceptionnelle POUR COMPETITION</i>	<i>300,00 €</i>	<i>300,00 €</i>
CERCLE NAUTIQUE	5 530,00 €	5 530,00 €
CLUB RETRAITE SPORTIVE	320,00 €	320,00 €
GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN FEMININE	320,00 €	320,00 €
JUDO JU-JITSU	2 300,00 €	2 300,00 €
JUDO JU-JITSU SECTION HANDISPORT	300,00 €	300,00 €
BADMINTON	500,00 €	500,00 €
TENNIS CLUB	3 100,00 €	3 140,00 €
TENNIS CLUB SUBV TOURNOI	300,00 €	300,00 €
CLUB PONGISTE	1 800,00 €	1 700,00 €
CLUB PONGISTE Subv° Tournoi de la ville	300,00 €	300,00 €
LOMAGNE HANDBALL	1 100,00 €	1 200,00 €

SPORT (suite)		
	ANNEE 2016	ANNEE 2017
ASF FLEURANCE GYM	2 600,00 €	2 700,00 €
Subvention exceptionnelle	- €	300,00 €
Subvention exceptionnelle pour participation salaire remplacement S.Karpoff	4 785,00 €	4 785,00 €
France ADOT 32	150,00 €	150,00 €
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	2 700,00 €	3 300,00 €
BASKET CLUB	3 500,00 €	3 400,00 €
ASF RUGBY	31 000,00 €	31 000,00 €
ASF FOOTBALL	18 200,00 €	18 200,00 €
ASF FOOTBALL Subv exceptionnelle d'investissement	1 000,00 €	1 000,00 €
KATORI SAKURA	320,00 €	320,00 €

➤ **APPROUVE LE NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT** pour l'aménagement du Foirail Marcadet.

➤ **APPROUVE LA CREATION** de deux postes d'adjoint technique à temps complet et la suppression correspondante d'un poste de technicien à temps complet et d'un poste d'agent de maîtrise à temps complet.

➤ **RETIENT LA NOUVELLE INDEXATION** réglementaire pour l'indemnisation des fonctions de maire, d'adjoints et de conseillers municipaux délégués.

➤ **APPROUVE LA MISE A DISPOSITION**, sans transfert de propriété, à la communauté de communes de la Lomagne gersoise des écoles Monge, Lacrouz et Victor Hugo dans le cadre de la compétence Schéma et bâtiments scolaires » transférée à l'établissement public.

➤ **PROCEDE A L'ACQUISITION** d'une parcelle de 104 m² pour l'euro symbolique, dans le cadre de la continuité des travaux d'aménagement de la gare multimodale.

➤ **VALIDE** la levée des réserves et la prise en compte des recommandations du commissaire enquêteur pour la réalisation d'une digue afin de se protéger contre les inondations.

➤ **AFFIRME** que les travaux de protection contre les inondations répondent à l'intérêt général de la population de Fleurance.

➤ **APPROUVE**, en question rajoutée, l'extension du périmètre d'intervention pour l'attribution d'aides complémentaires pour la sortie de vacance, le remplacement de menuiseries et le ravalement de façades.

Information du conseil municipal, sans nécessité de délibérer :

➤ **DELEGATIONS AU MAIRE** - Les membres du conseil sont informés des décisions municipales signées par le maire pour l'attribution de marchés, en vertu de la délégation qui lui a été confiée par le conseil municipal.

➤ **PRESENTATION DE LA LISTE DES MARCHES PUBLICS**, de 20 000 € HT et plus conclus en 2016.

Fait à Fleurance, le 5 avril 2017

Le maire, sénateur du Gers,



Raymond VALL